

Le journal de la commune de La Hague

HORIZONS

WWW.LAHAGUE.FR

DOSSIER P.18
LES GARDIENS DE LA MER

no 26

janvier-février 2024



P.4

Dans l'objectif de ...
LAURY DESVARAINN



P.12

Où en est-on ?
LE TOURP MAISON DE LA HAGUE



P.28

Commerce
**BAR-ÉPICERIE-RESTAURANT
LE RACINE**



P.34

Les trésors de La Hague...
LES MURETS EN PIERRE SÈCHE

Sommaire



4 DANS L'OBJECTIF DE ...

Laury Desvarainn

6 OÙ EN EST-ON ?

- Animations et manifestations : bilan 2023
- Zigzag, le réseau des médiathèques
- Nouvelle offre de soins psychiatriques
- Retour sur l'analyse des besoins sociaux
- Forum emploi
- Hagtiv'séniors
- La cuisine centrale
- Le Tourp Maison de la Hague
- Entretien des cours d'eau
- Sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie

16 QUI FAIT QUOI ?

L'accueil de la mairie de La Hague

17 DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Les PLUi du Cotentin

18 DOSSIER

Les gardiens de la mer

26 LES ACTUS

32 À DÉCOUVRIR

- Le coup de cœur de Lucien Herland
- Dans l'assiette d'Hendrik Jansen Van Der Sligte
- Les murets en pierre sèche de la Hague

36 AMBASSADEUR

- Marceau Margrin

38 TRIBUNES

OURS



La Hague



@lahague_officiel

Une publication de la commune de La Hague, 8 rue des Tohagues BP 217

Beaumont-Hague - 50442 La Hague Cedex.

02 33 01 53 33
horizons@lahague.com
Site Internet : www.lahague.fr

Directrice de la publication : **Manuela Mahier**. Conseiller délégué à la communication : **Emmanuel Lefrèteur**.

Rédacteur en chef : **Sylvain Manquet**.
Rédactrice : **Fanny Lahougue**.
Graphiste : **Olivier Flamanc**. Web, photo, vidéo : **Nour Hachimi**. Impression : **commune de La Hague**.

Le papier utilisé est certifié PEFC. La certification PEFC garantit que le bois utilisé dans la fabrication du papier provient de forêts gérées durablement

n°ISSN 2677-6251

Impression : 6000 exemplaires
Mise sous pli : ESAT Jacques Prévart

Édito



Chères Haguaises, chers haguais,

Presqu'île dans la presqu'île du Cotentin, entourée par la mer sur trois côtés, la Hague est un « pays » à part. Où que l'on soit dans notre commune, la mer n'est jamais loin. Une mer pas toujours paisible, qui modèle inlassablement le rivage et qui, selon les humeurs du climat, peut se révéler redoutable.

Le dossier de ce nouveau numéro de votre Horizons est consacré aux hommes et aux femmes qui ont un lien si fort et si particulier avec la mer qu'ils en sont devenus au quotidien de véritables gardiens.

Le CROSS Jobourg en est un, pour coordonner les opérations de secours, il veille à la sécurité maritime et assure la surveillance des côtes. Les bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) en sont d'autres, eux qui assurent la sécurité en mer par tous les temps. La commune les soutient en contribuant au maintien d'infrastructures dignes de leur dévouement. Une aide indispensable compte tenu de leur travail essentiel pour protéger les plaisanciers mais aussi les professionnels de la pêche.

C'est le regard complémentaire et poétique sur leur métier et la mer de deux d'entre eux, Baptiste André et Jacques Aubert, pêcheurs d'Omonville-la-Rogue, qui sera mis à l'honneur dans la prochaine exposition proposée au Tourp Maison de la Hague. La culture maritime qu'ils représentent si bien, partie constituante du patrimoine immatériel de notre région, a toute sa place, dans ce lieu de référence pour la valorisation des patrimoines, équipement central du Grand Site et du Géoparc qui suivent leur chemin.

Ces projets font partie intégrante de celui plus large que j'ai engagé pour La Hague en 2020 avec mon équipe. 2024 nous fait basculer dans la seconde moitié de ce mandat et, fidèles aux valeurs pour lesquelles vous nous avez élu, nous allons continuer à mettre en œuvre et concrétiser des actions ensemble pour un avenir serein.

Et, comme de tradition, je conclus cet édito en vous adressant en toute sincérité mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et à cette occasion vous donne rendez-vous aux moments de convivialité organisés dans les communes déléguées tout au long du mois de janvier.

Manuela Mahier, Maire de La Hague

CÉRÉMONIES DES VŒUX 2024, TERRITOIRE DE LA HAGUE

Jeudi 4 janvier, 18h Vauville
Vendredi 5 janvier, 18h Branville-Hague
Samedi 6 janvier, 18h Auderville
Dimanche 7 janvier, 11h Vasteville
Mercredi 10 janvier, 18h Urville-Nacqueville
Vendredi 12 janvier, 18h Ste-Croix-Hague

Samedi 13 janvier, 11h Biville
Samedi 13 janvier, 18h St-Germain-des-Vaux
Dimanche 14 janvier, 11h Gréville-Hague
Lundi 15 janvier, 18h Omonville-la-Petite
Mercredi 17 janvier, 18h Omonville-la-Rogue
Jeudi 18 janvier, 18h Flottemanville-Hague

Vendredi 19 janvier, 18h Beaumont/Éculleville
Jeudi 25 janvier, 18h Jobourg
Samedi 27 janvier, 11h Herqueville
Samedi 27 janvier, 18h Digulleville
Dimanche 28 janvier, 11h Acqueville
Mercredi 31 janvier, 18h Tonneville



Dans l'Objectif de ...

LAURY DESVARAINN



Après avoir vécu à Paris et en Guadeloupe, Laury, 45 ans, d'origine antillaise, s'est installé en Normandie en 2003. Entre son activité professionnelle à la SNCF et son rôle de papa de quatre enfants, Laury aime s'évader en photographiant sa région, et notamment le territoire de la Hague.

Découvrez le travail de Laury Desvarainn au travers de son compte Instagram



@laury_fotografamat

« De nature curieux, je me revois dès mon plus jeune âge, intrigué par l'appareil photos Kodak de ma mère : son fonctionnement et ce qu'il était possible de réaliser avec. C'est bien plus tard, en faisant appel à un photographe professionnel pour mon mariage, que cette curiosité s'est accentuée et que j'ai voulu me lancer. Il m'a fallu attendre 2 ans, à la naissance de mon premier enfant, pour m'équiper et m'initier à la photographie. Et c'est seulement à l'arrivée de mon deuxième enfant que j'ai réellement commencé à approfondir cet intérêt. J'ai alors commencé une formation en autodidacte, nourri de tutos et de sites sur le sujet.

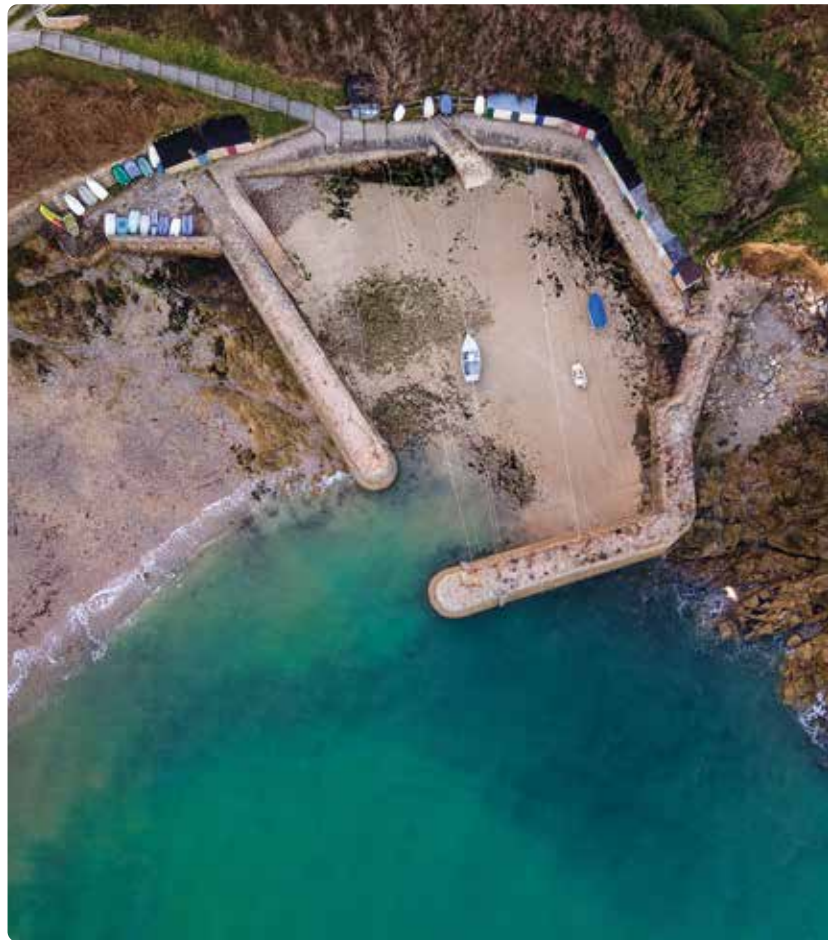
J'ai également intégré quelques groupes photos, via les réseaux sociaux, ainsi que des clubs photos (La petite A à Flers, par exemple). Cela m'a notamment donné la chance de découvrir et rencontrer d'autres photographes amateurs locaux talentueux. Cela est très stimulant, c'est une réelle source d'enrichissement basée sur le partage.

Aujourd'hui, en plus de mon appareil photos, j'ai également fait l'acquisition d'un drone, pour m'attaquer à la photographie aérienne et à la vidéographie. Cela m'offre de nouvelles possibilités créatives en créant de nouveaux angles de prise de vue. Mon objectif est de tenter de sublimer ce que je vois. Je m'adapte à l'environnement, en fonction des lumières et de l'ambiance.

Mes domaines de prédilection sont les paysages, la macrophotographie biodiversité et le portrait en studio.

J'aborde la photographie comme une thérapie où je me ressource en découvrant de nouveaux lieux, de nouveaux sites, en tentant de capter les bonnes essences. Je prends le temps, lors de ces sorties, improvisées ou bien préparées, d'observer les nombreux détails qui m'entourent, dans le but de faire le focus sur ce qui me paraît être un élément essentiel à la composition afin de sublimer au maximum le sujet.

La Manche et ses grands espaces, où regorge une multitude de sites plus inspirants les uns que les autres, me permet de me reconnecter avec la nature. Résidant dans la zone des marais du Cotentin et du Bessin, je me retrouve bercé à chaque saison, d'une ambiance et d'une lumière spéciales. Particulièrement séduit par le secteur sauvage et naturel de la Hague, où les ambiances sont multiples, lors des intempéries, les orages et les tempêtes y sont très impressionnants. Quant au quotidien, les ciels rosés prennent place pour constituer de splendides couchers de soleil. Ajoncs, bruyères cendrées et murets ceinturant les champs sont également de merveilleux atouts locaux pour se sentir dépaysé et créatif. »



Où en est-on ?



→ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR 

ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS LOCALES Bilan de la saison 2023

L'organisation d'événements participe à l'animation locale, à l'attractivité du territoire ainsi qu'à l'épanouissement des habitants. La commune de La Hague, engagée pour le développement des animations et manifestations locales, soutient les associations du territoire. Avant de débiter cette nouvelle saison, qui promet d'être riche en événements, il est l'heure de dresser le bilan de la saison 2023.

Le nombre de manifestations sur le territoire de la Hague est en constante augmentation depuis le COVID, en 2020. Ainsi en 2023, les habitants ont bénéficié de deux fois plus d'événements qu'en 2020. **Par rapport à 2022, l'année 2023 a également donné lieu à une augmentation de 25% de montage de chapiteaux et quatre fois plus de mises à disposition de chalets, suite à l'achat réalisé cette même année.**

Autre évolution, la saison événementielle s'allonge de plus en plus avec des demandes de manifestations en septembre et en octobre.

Parmi les nombreuses manifestations de la saison 2023, les habitants ont pu profiter, comme chaque année, des 4 événements phares du territoire : La Barjo, la fête de la Madeleine, la foire aux moutons et La Rue Bucolique, qui ont eu une fois de plus un grand succès.



Le soutien de la commune aux manifestations locales ne s'arrête pas au prêt de matériels. C'est pour cela que dans le cadre des actions préfigurant le développement de la Maison des associations, a été organisé **une Soirée de l'Info Associative sur le thème de l'organisation des événements** « Comment organiser une manifestation à la Hague ? ». Durant cette formation, différentes thématiques ont été abordées : organisation générale, communication, logistique, finances, démarches administratives, sécurité et intégration du développement durable.

Suite au travail effectué avec les associations durant cette formation et les différents temps d'échanges de l'année, la commune a décidé de développer **3 nouveaux outils pour aider les associations dans l'organisation de leurs événements** :

- **Un agenda partagé** pour coordonner l'ensemble des manifestations du territoire. L'objectif est à la fois de répartir les événements dans le temps et de créer des synergies entre certaines manifestations afin, par exemple, de mutualiser les moyens.
- **Un guide « Comment organiser ma manifestation à la Hague ? ».**
- **Un formulaire global regroupant toutes les démarches qu'il faut entreprendre pour créer sa manifestation** afin de simplifier les démarches administratives pour les associations.



→ GRANDIR ET S'ÉPANOUIR

RÉSEAU ZIGZAG DES MÉDIATHÈQUES DE LA HAGUE

Les cinq espaces de proximité

Depuis le 4 septembre, le réseau ZigZag des médiathèques de La Hague expérimente sa nouvelle organisation avec des horaires d'ouverture au public harmonisés, une offre de lecture publique rééquilibrée et identique sur l'ensemble du territoire, des services consolidés et de nouvelles prestations, avec notamment le lancement de la navette documentaire.

Cette organisation porte également sur une nouvelle articulation des douze équipements du réseau ZigZag basée sur un triptyque :

- **L'identification de 6 médiathèques situées à Digulleville, Jobourg, Beaumont-Hague, Urville-Nacqueville, Tonneville et Vasteville**, qui proposent un service de lecture publique équitable avec quatre permanences par semaine, des accueils de groupes et scolaires et développent une offre diversifiée, « dans les murs » et « hors les murs », en s'appuyant sur des équipes professionnelles et bénévoles.
- **Une médiathèque spécialisée, basée à Omonville-La-Rogue, au Manoir du Tourp**, la médiathèque Côtis-Capel, qui conserve sa spécificité patrimoniale et s'inscrit dans le projet plus global du Tourp Maison de la Hague.
- **L'identification de 5 espaces de proximité situés à Gréville-Hague, Vauville, Sainte-Croix-Hague, Acqueville et Flottemanville-Hague**, qui proposent deux permanences par semaine, des accueils de groupes et scolaires, des animations « hors les murs » et qui déploient des actions et des missions de proximité en accueillant dans ces lieux des animations locales portées par d'autres acteurs du territoire (associations, Maisons des Jeunes, habitants, micro-entrepreneurs...).

Le fonctionnement de ces cinq espaces de proximité constitue la 3e phase de la structuration du réseau ZigZag, portée en partenariat avec la Direction des Solidarités pour faire lien avec le futur centre social de Beaumont-Hague.

Ce centre social, composé d'un pôle petite enfance, famille et animation de la vie communale, vise à soutenir les projets et initiatives des habitants de nature à développer le lien social et les solidarités de proximité. Ses missions seront également incarnées au sein du réseau ZigZag par les 5 espaces de proximité aujourd'hui identifiés et s'attacheront à :

- Favoriser et veiller à une dynamique d'animation de la vie locale sur l'ensemble de la commune en accompagnant les projets d'habitants ou d'associations.
- Favoriser le lien social de proximité, lutter contre l'isolement et contre les exclusions, encourager les solidarités de proximité.
- Permettre aux habitants d'être acteurs de projets, d'activités et d'initiatives collectives.
- Créer les conditions du développement d'autres actions en matière d'animation de la vie locale en milieu rural et plus urbain.

Pour mener à bien cette 3e phase, la commune sera accompagnée par le cabinet d'étude ABCD, spécialisé dans les politiques de lecture publique. **Cette nouvelle phase s'attachera également à rencontrer les différents acteurs de proximité qui seraient intéressés pour prendre part à la vie de ces cinq espaces.**

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez participer à cette démarche, contactez le réseau ZigZag des médiathèques de La Hague par mail à zigzag@lahague.com.



↳ VIVRE ENSEMBLE SOLIDAIRES 

NOUVELLE OFFRE DE SOINS PSYCHIATRIQUES au sein de la maison des services publics

Depuis juillet 2023, une permanence du Dispositif Ambulatoire de Psychiatrie Adulte du Cotentin (DAPA) est assurée par une infirmière de la Fondation Bon Sauveur de la Manche, au sein de la Maison des Services Publics de Beaumont-Hague.

Cette permanence est ouverte le lundi, de 10h à 16h. Ses missions sont d'accueillir, évaluer et orienter les personnes en souffrance psychologique. Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous.

Compte tenu des besoins de la population et du fait que le DAPA soit basée à Octeville, la commune de La Hague et la fondation Bon Sauveur ont pensé judicieux de mettre en place une permanence sur ce territoire, afin d'intervenir au plus près des habitants et de faciliter l'accès aux soins aux Haguais. Cette nouvelle offre de soins intervient en complément du dispositif déjà mis en place par la collectivité, le service Point écoute, animé par deux psychologues à la Maison des Services Publics.

À cela s'ajoute un travail en réseau avec les médecins libéraux du territoire et les intervenants de la Maison des Services Publics qui peuvent orienter des patients en consultation.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le DAPA au 02 33 10 09 10 ou 02 33 88 70 30.

RETOUR SUR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX DE LA COMMUNE DE LA HAGUE

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une mission obligatoire des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et constitue un moment clé pour s'interroger et formuler un projet concret d'action sociale pour les années à venir.



L'ABS permet d'identifier les besoins des habitants du territoire à travers la réalisation d'un diagnostic social et de proposer des pistes de travail pour faire évoluer les interventions de la commune à destination de ses habitants.

Le CCAS de la Hague a donc réalisé son ABS en effectuant, dans un 1er temps, un diagnostic social du territoire, dont trois thématiques prioritaires ont émergé :

- L'accompagnement des parents et des familles
- L'inclusion des personnes en situation de handicap
- L'accompagnement du parcours résidentiel des séniors en perte d'autonomie

Des groupes de travail, rassemblant chacun une quinzaine de partenaires, ont ensuite été organisés sur ces trois thématiques. Les habitants ont également été associés à ce travail de différentes façons : consultations, entretiens, questionnaire.

Ces groupes de travail ont permis d'identifier plusieurs actions qui seront mises en œuvre sur la période 2023-2026.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la coordinatrice du Pôle Séniors et Handicap du CCAS à la Maison des Services Publics au 02.33.01.83.90 ou par mail poleseniors@lahague.com.

ZOOM SUR LE HANDICAP

Concernant la thématique du handicap, le CCAS et la commune de La Hague ont souhaité poursuivre le travail émergent de l'ABS sur l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Ainsi, afin de mieux connaître leurs attentes, leurs besoins et leurs problématiques, il est proposé aux habitants de La Hague en situation de handicap, un questionnaire qui permettra d'adapter les aides ou les actions facilitant leur quotidien et leur inclusion.



Ce questionnaire traite de questions concrètes de la vie quotidienne : la scolarité, l'emploi, l'accès aux droits, le logement... et concerne toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge. L'enquête peut être complétée par la personne en situation de handicap elle-même, ou par un aidant, le parent ou le responsable légal pour les enfants mineurs.

Le questionnaire est disponible jusqu'au 16 février, sur le site de la commune de La Hague, en format papier à la Maison des Services Publics de La Hague, à Beaumont-Hague, et dans les nombreux points relais de la commune.

FORUM EMPLOI

Rendez-vous LE 15 FÉVRIER

La 9^e édition du Forum Emploi, organisé par la Boutique Emploi du CCAS de la commune de La Hague en lien avec la MEF du Cotentin, se tiendra le jeudi 15 février 2024 de 14h à 16h à la salle des fêtes de Beaumont-Hague.

Plus de 35 entreprises et des acteurs de l'emploi seront présents pour accueillir le public en recherche d'emploi ou donner des conseils facilitant l'accès à l'emploi et à la formation ; une belle occasion pour les entreprises de repérer des candidats aux profils susceptibles de correspondre à leurs besoins actuels et/ou futurs,

et pour les candidats de rencontrer des employeurs. Exit la lettre de motivation et l'entretien conventionnel, ici ce qui compte avant tout c'est la personnalité et la réelle motivation. Quel que soit le niveau de qualification des candidats, leur expérience professionnelle ou leur domaine d'expertise, de nombreuses opportunités professionnelles s'offrent à eux.

RENSEIGNEMENTS

Sophie Martin, référente emploi au CCAS : 02 33 01 83 90
Facebook : Boutique Emploi La Hague
Site internet de la commune de La Hague : www.lahague.fr

HAGTIV'SÉNIORS

DES SÉANCES DE SPORT POUR LES SÉNIORS

Le développement du sport santé est l'un des axes du projet de mandat de la municipalité. Depuis 2023, en lien avec le Pôle Séniors du CCAS de La Hague, la commune propose aux séniors qui souhaitent pratiquer des activités sportives, mais n'osent pas se lancer, des cycles d'activités physiques et ludiques.

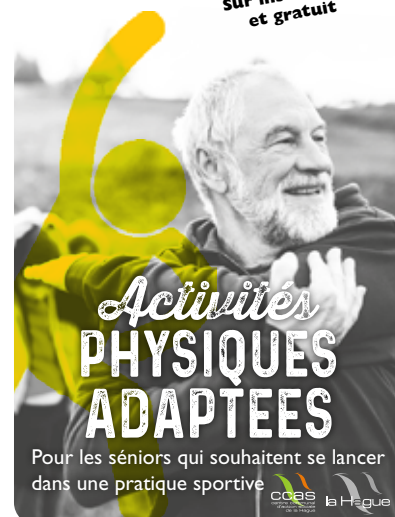
Les séances sont encadrées par deux éducateurs de la Direction Sports et Vie Associative, et se déroulent tous les mercredis, hors périodes de vacances scolaires, de 10h à 11h30.

- **Du 4 janvier au 14 février : Thème « Expression corporelle »**
Lieu : Dojo d'Urville-Nacqueville
Tenue requise : tenue et chaussures de sport
- **Du 13 mars au 17 avril : Thème « Sports collectifs »**
Lieu : Halle des sports de Vasteville
Tenue requise : tenue et chaussures de sport
- **Du 15 mai au 19 juin : Thème « Marche nordique »**
Lieu : Plage de Vauville
Tenue requise : tenue et chaussures de randonnée

Du 10 janvier au 19 juin 2024



Sur inscription
et gratuit



Pour les séniors qui souhaitent se lancer dans une pratique sportive

CCAS La Hague

INFOS ET INSCRIPTIONS

à l'accueil de la Maison des Services Publics (1 place de la Mairie à Beaumont-Hague)
par téléphone : 02 33 01 83 90 ou par mail : ccas@lahague.com

- Attention, les places sont limitées ! Les inscriptions à un cycle seront ouvertes 3 semaines avant chaque début de cycle.
- La production d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive n'est pas demandée mais une attestation sur l'honneur sera à compléter lors de la première séance sportive.

LA CUISINE CENTRALE

Depuis sa construction, en 1993, la cuisine centrale de La Hague a beaucoup évolué : élargissement du type de convives, changement de liaison, amélioration de la qualité des produits, des repas, de l'organisation et du fonctionnement... Ces changements et évolutions ont un même objectif : répondre à la volonté des élus de produire des repas sains, équilibrés et de qualité pour satisfaire l'ensemble des convives.

Aujourd'hui, la cuisine centrale produit des repas pour la crèche, les centres de loisirs, l'EHPAD, le portage à domicile et le restaurant administratif de la commune. Une particularité qui demande beaucoup de travail puisqu'elle réalise, au total, 8 menus différents par jour (2 menus spécifiques pour les crèches, 2 pour l'EHPAD, 2 pour le portage à domicile, un pour les scolaires et un pour le self administratif), sans compter les repas du soir et du week-end, pour l'EHPAD et les portages à domicile. À cela s'ajoute les différents régimes, sans sel, sans sucre, mixables ou encore sans graisse.

Engagée dans la production de repas sains, équilibrés et de qualité, la cuisine centrale met l'accent sur le local et est l'une des rares cuisines à posséder une légumerie, permettant de préparer des légumes frais, de producteurs locaux. La commune a également été la première collectivité, en 2010, à introduire les produits bios et à lancer une campagne de lutte contre le gaspillage. Dans cette même dynamique, en 2023, la mairie a créé un nouveau poste d'assistant qualité pour travailler en lien avec la délégation développement durable.

Soucieuse de la qualité de son service, l'an passé, la commune a réalisé une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires du portage à domicile afin de recueillir leurs avis sur les repas et le service de portage et leurs suggestions. Plusieurs bénéficiaires ont émis le souhait de visiter la cuisine centrale. La collectivité a donc mis en place des visites à partir de janvier. Cela avait déjà été fait pour les agents de la commune ainsi que pour les enfants des écoles et des centres de loisirs.

En plus d'offrir des repas de qualité à ses convives, la cuisine centrale tient à leur faire découvrir de nouvelles saveurs. Ainsi, depuis presque 20 ans maintenant, elle organise « La semaine du goût », une semaine dédiée à la découverte de nouvelles saveurs culinaires, accompagnée de nombreuses animations organisées par l'EHPAD, la direction éducation, la crèche et le CCAS. Cette semaine est également l'occasion de mettre en avant le travail des cuisiniers qui se déroulent, chaque année, pour trouver un nouveau thème et des recettes faites maison.



VERS UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE

En juillet 2018, les élus ont voté la construction d'une nouvelle cuisine centrale. Les travaux ont débuté le 18 décembre et devraient durer 18 mois. Ce projet a plusieurs objectifs :

- Passer tous les repas en liaison froide, afin d'optimiser l'organisation, le fonctionnement et les coûts, mais également d'améliorer la qualité de vie au travail des agents en cuisine.
- Optimiser les dépenses énergétiques avec un bâtiment moins énergivore et une chaudière à pellet, plus respectueuse de l'environnement.
- Augmenter la capacité de production de repas, grâce à un espace plus important et une organisation plus simple, et ainsi, répondre aux demandes croissantes de portage à domicile.
- Développer des partenariats avec d'autres structures locales nécessitant des repas livrés, dans le respect de la commande publique et de la libre concurrence.

Cette nouvelle cuisine et le passage en liaison froide nécessitent une nouvelle organisation. Tout le processus doit être repensé : achat, réception, production, livraison et entretien. Pour impliquer les agents dans la mise en place de cette nouvelle organisation, des visites de cuisines au fonctionnement similaire et des réunions de travail leur ont été proposées.



→ ÉVOLUER DANS UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ 

LE TOURP Maison de la Hague

Équipement central du Géoparc

Le Manoir du Tourp, lieu de référence pour découvrir le territoire de la Hague, s'affirme comme l'équipement central du Géoparc. En ce sens, plusieurs actions ont été engagées pour la réouverture du Manoir, le 10 février : de nouvelles offres d'interprétation sur la géologie de la Hague, un programme d'éducation, de médiation et d'animation autour des thématiques patrimoniales et environnementales et des actions de communication pour accompagner ce nouvel élan.

TROIS NOUVELLES OFFRES PERMANENTES SUR LA GÉOLOGIE

UN FILM DOCUMENTAIRE

Un film documentaire sur l'histoire géologique de la Hague, montrera et expliquera la formation et les évolutions des paysages exceptionnels du territoire, avec notamment des images aériennes de paysages, des animations visuelles pour comprendre les mécanismes qui en sont à l'origine et des interventions de scientifiques sur le terrain.

Ce film, produit par la commune, sera diffusé exclusivement au Manoir du Tourp. D'une durée de 20 min environ, il sera projeté dans la chapelle du Manoir pendant les horaires d'ouverture au public.



UNE FRISE CHRONOLOGIQUE EXTÉRIEURE

Une frise géologique, d'environ 40 mètres de long, en bois, avec des modules ludiques pour les enfants, sera implantée et visible, gratuitement et en accès libre, le long de la « balade du Tourp ». Cette frise retracera toute l'histoire de la Terre, de sa naissance à aujourd'hui, sans aucun changement d'échelle. Grâce à ce dispositif, les visiteurs prendront conscience de la temporalité réelle des événements qui ont jalonné la vertigineuse histoire de notre planète. Les très longues périodes géologiques seront représentées. Afin d'expliquer les nombreux phénomènes et événements plus « récents », une deuxième frise proposera un zoom sur les 540 derniers millions d'années.

UNE EXPOSITION PHOTOS

Tous les ans, de novembre à mars, l'exposition photos d'Arnaud Guérin « La Hague, 2 milliards et 100 millions d'années d'histoire de la Terre et des Climats », créée au lancement du projet, sera de nouveau proposée gratuitement et en accès libre au Manoir du Tourp. Cette exposition de 40 photos illustre et compare les phénomènes à l'origine des paysages de la Hague à ceux des quatre coins du monde.

UN PROGRAMME DE MÉDIATION EN LIEN AVEC LE GÉOPARC

Le Manoir du Tourp a redéfini son offre pédagogique autour de 4 thèmes, en adéquation avec les objectifs du Géoparc et les programmes scolaires :

- Patrimoine et savoir-faire
- Environnement et paysage
- Géologie
- Archéologie

Le Tourp proposera à l'ensemble des écoles, collèges et lycées, un catalogue regroupant une vingtaine d'activités pédagogiques autour de ces quatre thématiques. Ces prestations regrouperont à la fois des activités encadrées par l'équipe de trois animateurs du Tourp (visites guidées et commentées de randonnées ou d'expositions, ateliers mêlant savoirs théoriques et activités pratiques etc) et des activités libres et en autonomie (visite du parcours-spectacle, expositions temporaires, randonnées etc).

Le Manoir accueille les écoles sur réservation, toute l'année (sauf en janvier), même en dehors des heures d'ouverture au public. Dans le cadre de l'appel à projets pédagogiques, lancé à chaque rentrée scolaire et désormais porté par le Manoir du Tourp, les activités qu'il propose sont gratuites pour les écoles et les associations de jeunesse de la Hague.



GÉOPARC LA HAGUE
L'expression d'un territoire

OFFRE PÉDAGOGIQUE 2023-24



LE TOURP Maison de la Hague
À OMONVILLE-LA-ROGUE - LA HAGUE (50)

UNE NOUVELLE COMMUNICATION

Afin d'affirmer le Tourp comme Maison de la Hague, équipement central du Géoparc, plusieurs actions de communication vont être mises en place :

- Une nouvelle enseigne à l'entrée du Manoir du Tourp et une nouvelle signalétique sur le parcours de visite.
- La création d'un nouveau site internet commun au Géoparc et au Manoir du Tourp avec un agenda des événements mis à jour régulièrement.
- Un nouveau document de présentation du Géoparc donnant une part importante au Manoir.

UN DOCUMENT DE PRÉSENTATION DU GÉOPARC

Avec une entrée territoriale, ce document de communication donnera à comprendre les différents champs d'actions du Géoparc, entre interprétation des patrimoines, éducation à l'environnement et au développement durable, soutien à la recherche... Le Manoir du Tourp tiendra ainsi une place centrale. Cette plaquette sera renouvelée tous les ans afin de mettre à jour les trois expositions temporaires par an du Manoir du Tourp, qui y seront présentées.

Ce nouveau support de communication sortira le 10 février, pour la réouverture du manoir du Tourp. Dans cette nouvelle édition, l'ensemble des activités proposées au sein de la Hague, et au sein du Manoir (permanentes et temporaires) seront présentées dans leur diversité et leur complémentarité. Un lien sera fait vers le « On sort » ou sur le site internet du Manoir pour en connaître la programmation précise.




GÉOPARC LA HAGUE
L'expression d'un territoire

UN PATRIMOINE GÉOLOGIQUE EXCEPTIONNEL
• 11 sites classés à l'échelle nationale
• 100 ans de paysages préservés
• Le Tourp : un équipement incontournable pour découvrir le territoire

SAISON 2024



→ S'APPROPRIER ET PRÉSERVER SON TERRITOIRE 

ENTRETIEN DES COURS D'EAU : TOUS ENGAGÉS

Notre commune est morcelée par de très nombreux cours d'eau douce. Ces ruisseaux dessinent notre paysage : ils sillonnent les champs, les vallées, traversent nos villages et passent bien souvent chez des particuliers avant d'aboutir en mer. Au passage, ils fertilisent, drainent, régulent, filtrent et abritent une grande biodiversité. Cette eau c'est notre bien commun et il incombe aux propriétaires d'en garantir sa libre circulation et sa qualité.

Les différentes actions d'entretien obligatoires ou conseillées sont définies dans la Loi sur l'eau, régie par le code environnement, et surveillées par la police de l'eau.

La crue, soit l'augmentation du débit et de la hauteur de l'eau dans les cours d'eau, est un phénomène naturel. Mais la canalisation, le drainage et le curage, en plus de pouvoir nuire à l'environnement, accélèrent le transfert de l'eau de l'amont vers l'aval, augmentant, par conséquent, les risques liés aux inondations dans les communes situées à l'aval.

Afin de partager les règles à respecter par les propriétaires ou gestionnaires de parcelles attenantes à un cours d'eau, la commune de La Hague a pris un arrêté municipal relatif à l'entretien régulier des cours d'eau sur le territoire.

TABLEAU DES PÉRIODES D'ENTRETIEN

Nature des interventions	Période d'entretien
Enlèvement des embâcles	Toute l'année
Entretien de la végétation aquatique (faucardage)	15 août au 1 ^{er} octobre
Entretien des berges : <ul style="list-style-type: none"> • Entretien des herbes et broussailles • Entretien des arbres, arbustes et buissons 	1 ^{er} juin au 31 octobre 16 août au 15 mars
Travaux de protection de berges par techniques végétales vivantes	1 ^{er} septembre au 15 mars
Enlèvement des vases et atterrissements	1 ^{er} août au 1 ^{er} septembre

Ces actions raisonnées participent à la libre circulation des eaux (avec l'enlèvement des encombres, débris et atterrissements) et à la qualité de l'écosystème du cours d'eau constitué de son lit et ses berges végétalisées (avec l'élagage ou le recépage de la végétation des rives).

INFORMATION IMPORTANTE

Nous parlons ici uniquement de l'entretien courant. Toutes interventions plus importantes, projet d'aménagement ou de restauration, doit faire l'objet, au préalable, d'une procédure de déclaration ou d'autorisation auprès de la DDT (Direction Départementale des Territoires de la Mer).

Retrouvez toutes les informations sur l'entretien des cours d'eau, des conseils, ainsi que l'arrêté pris par la commune sur le site internet lahague.fr, rubrique « environnement » ou en mairie déléguée.



→ S'APPROPRIER ET PRÉSERVER SON TERRITOIRE 

WATTY À L'ÉCOLE

Sensibilisation des enfants aux économies d'eau et d'énergie

Le 12 octobre, les élèves de CE1 et CE2 de l'école d'Acqueville, ont bénéficié de leur premier atelier « Watty à l'école » animé par Gilles Marin, un intervenant du SDEM50 (Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche). L'objectif ? Leur apprendre les bons gestes pour économiser l'eau et l'énergie.

La commune de La Hague est engagée dans un CEP (Conseil en Énergie Partagé), qui accompagne les collectivités afin de mieux maîtriser et optimiser leurs consommations d'eau et d'énergie. Dans ce cadre, la mairie a souhaité faire bénéficier les écoles du territoire du programme Watty, proposé par le SDEM50. Watty est un programme de sensibilisation des enfants, de la maternelle au CM2, à la transition écologique, labellisé par le Ministère de la Transition écologique dans le cadre des Certificats d'Économies d'Énergie. **Chaque année, le SDEM50 intervient dans une soixantaine de classes du département de la Manche. Cette année, il va réaliser ses premières interventions dans les écoles de la commune de La Hague, dans 5 classes d'Acqueville et 3 classes d'Omonville-la-Rogue, qui se sont portées volontaires pour participer.** Au total, à la fin de l'année, 176 enfants du territoire auront bénéficié de cette animation de sensibilisation.

Le programme Watty, comment ça marche ? Les élèves bénéficient de trois interventions de sensibilisation, de 1h à 1h30 selon le niveau, animées par un intervenant du SDEM50.

La première intervention est une sensibilisation générale afin d'expliquer aux élèves les termes d'énergie, d'économie et de gaspillage et de leur faire comprendre qu'il existe des gestes économes et des gestes énergivores. Le but de ce premier atelier est d'expliquer aux enfants l'importance de réaliser des

économies d'eau et d'énergie et de leur montrer que chacun peut agir avec des gestes simples au quotidien : utiliser des ampoules LED, éteindre les appareils en veille, baisser le chauffage, préférer la douche au bain, utiliser le bus ou le vélo plutôt que la voiture etc.

Les deux ateliers suivants sont plus spécifiques et concernent un usage relatif aux consommations d'énergie : le chauffage et la climatisation, l'éclairage ou l'eau.

Pour maintenir l'attention des élèves, les interventions sont construites autour de différentes activités : temps d'échanges, phases écrites et activités ludiques. Les supports utilisés varient selon la classe et la thématique : vidéo, chanson, diaporama, exercice ludique, jeu en groupe, activité manuelle etc.

Après chaque atelier, pour continuer de faire apprendre et retenir aux élèves les bons gestes, le SDEM50 offre un jeu de cartes sur les gestes économes et énergivores aux enfants et un livret de 99 éco-gestes aux enseignants, pour qu'ils puissent réaliser des animations, intitulées les minutes « économise l'énergie », en classes. Enfin, l'intervenant propose aux enseignants et aux élèves de mettre en place, à tour de rôle, des postes de « gardien de la lumière » et « gardien de l'eau », chargés de veiller à l'extinction des lumières et au bon fonctionnement des robinets dans les classes.

Qui fait quoi ?



L'ACCUEIL DE LA MAIRIE DE LA HAGUE

Les agents à l'accueil des mairies ont un rôle primordial. Ils constituent le premier contact humain et le relais principal entre les acteurs du territoire (administrés, agents, entreprises, administrations...) et la collectivité. Annie Poirier et Catherine Le Bert, à l'accueil de la mairie de La Hague depuis environ 5 ans, font leur maximum au quotidien pour offrir un service réactif et de proximité aux administrés.

Les agents à l'accueil des mairies sont des piliers essentiels pour le bon fonctionnement de la collectivité et le quotidien des habitants. À la mairie de La Hague, les missions d'Annie et Catherine sont variées et couvrent un large champ d'actions à la fois en interne, pour les agents, et en externe, pour les administrés.

LES MISSIONS EN INTERNE

En interne, Annie et Catherine sont en charge d'une partie de la logistique de la collectivité : réservation des salles, des véhicules et du matériel informatique et audio, commande de fournitures, vente des tickets de self, distribution des chèques déjeuner, etc.

LES MISSIONS EN EXTERNE

Le poste des agents d'accueil de la mairie a évolué au fil des années et leurs missions se sont élargies, notamment depuis la création de la commune nouvelle, le 1^{er} janvier 2017, regroupant les 19 communes de la communauté de communes de La Hague. Les anciennes mairies de ces communes sont alors devenues des mairies déléguées.

La première mission d'Annie et Catherine est l'accueil physique et téléphonique des administrés. Cela représente environ, entre 90 et 150 appels, et entre 35 et 70 visites, par jour. Les appels et visites des habitants concernent principalement des questions sur les horaires de bus, l'urbanisme, les logements communaux, les gîtes et campings, etc.

La deuxième mission majeure d'Annie et Catherine est la gestion des demandes de cartes d'identité et passeports, représentant environ 20 rendez-vous par jour.

Les administrés ont la possibilité de prendre rendez-vous en ligne, sur le site internet de la mairie de La Hague (rubrique « démarches en ligne »), ou par téléphone, en contactant directement l'accueil de la mairie au 02 33 01 53 33. **Les délais de la mairie de La Hague sont largement plus courts que la moyenne. Il faut compter environ 3 semaines pour un rendez-vous, 4 semaines pour récupérer une carte d'identité et 5 semaines pour un passeport.** La panne informatique touchant l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) les 11 et 12 septembre a montré une fois de plus l'efficacité de la mairie de La Hague. Annie et Catherine ont su réagir rapidement et efficacement. Alors que la plupart des collectivités ont fait le choix d'annuler l'ensemble de leurs rendez-vous, Annie et Catherine ont pris l'initiative de réaliser les dossiers au format papier et ont ainsi honoré tous leurs rendez-vous, soit 50 sur les deux jours.

Annie et Catherine sont également en charge de différents services tels que : le recensement citoyen, la distribution des coupons loisirs, la déclaration des nids de frelons, l'accueil des stagiaires des formations externes etc. Cependant, depuis que la communauté de communes de La Hague a été dissoute pour rejoindre la communauté d'agglomération du Cotentin, la gestion des eaux pluviales et d'assainissement ainsi que la gestion des déchets ne sont plus gérés à La Hague.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mardi jusqu'à 18h / Vendredi jusqu'à 16h30

Samedi, uniquement passeports et cartes d'identité, de 9h à 12h

Du côté de l'Agglo

Les PLUi du Cotentin



Des règles de construction équitables et adaptées au territoire : l'enjeu des nouveaux plans locaux d'urbanismes.

C'est quoi un Plan local d'Urbanisme ?

Chaque aménagement de terrain, peu importe son ampleur, qu'il soit professionnel ou personnel, doit être autorisé par la loi avant sa mise en œuvre.

En France, chaque habitant peut consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) propre à sa commune sur géoportail, pour vérifier si son projet est compatible avec les indications d'aménagement, autrement dit, savoir ce qu'il a le droit de construire ou non sur sa propriété. En l'absence de PLU ou de carte communale, il se réfère au règlement national d'urbanisme, qui présente des règles identiques pour tout le territoire français, peu importe la zone.

Des plans locaux d'urbanisme adaptés

Avec une volonté d'équité et d'harmonisation, l'Agglomération du Cotentin a souhaité, lors de sa création en 2017, élaborer des plans locaux d'urbanisme sur l'ensemble du territoire pour que chaque habitant puisse suivre des règles d'aménagement justes et adaptées aux spécificités de la zone dans laquelle il se trouve (voir carte ci-dessus) : les PLU infracommunautaires (PLUi).

Pour réaliser ces documents, l'Agglomération a rédigé, dans un premier temps, des projets de territoire (appelés aussi Projets d'Aménagement et de Développement Durable). Il s'agit de recenser, pour chaque zone, ses atouts et axes d'amélioration spécifiques, sur les plans économiques et écologiques.

Sont ainsi pris en compte : les besoins d'hébergement, de travail, de déplacement et de services des habitants ainsi que la préservation de la biodiversité.

Un travail collaboratif

Actuellement, les sept PLUi sont en cours de rédaction à partir de ces projets de territoire et des règles en vigueur.

L'Agglomération reste à votre écoute pour prendre en compte vos observations dans l'élaboration de ces documents, qui, une fois rédigés, devront être approuvés par le conseil communautaire.



VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Vous souhaitez nous faire part de vos observations ou de vos demandes, notamment concernant votre vision sur l'évolution de votre bourg, la préservation de l'environnement, les projets de création d'extension ou de restructuration spatiale d'activités, etc.

Il vous est possible de nous contacter durant toute la phase d'élaboration du PLUi, via différents moyens de participation

> Écrire dans le registre de concertation dans les pôles de proximités et les mairies.

> Participer aux réunions publiques : les informations sur les lieux de RDV sont diffusées dans la presse ou sur le site lecotentin.fr.

> Adresser un courrier à l'attention de Monsieur David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Nous étudierons vos observations au fur et à mesure, et y répondrons dans un bilan de concertation collectif.

Retrouvez toutes les liées à ce projet sur lecotentin.fr, rubrique *Grands projets*



LES GARDIENS DE LA MER

La Hague, située à l'extrémité Nord-Ouest de la presqu'île du Cotentin, est bordée par 80 kilomètres de côtes. Sa proximité avec les plages et la mer rend le territoire propice à de nombreuses pratiques maritimes : plaisance, pêche, commerce, activités nautiques. La mer de le Manche, traversée par un tiers du trafic mondiale, est l'auto-route maritime la plus importante du monde. Autre particularité du territoire, entre la pointe de la Hague et l'île anglo-normande d'Aurigny, sévit Le raz Blanchard, l'un des courants les plus puissants et dangereux d'Europe. Pour assurer la surveillance et la sécurité en mer et sur ses côtes, le territoire de la Hague peut compter sur le CROSS Jobourg et les SNSM de Goury et d'Urville-Nacqueville en vigilance 24h/24 et 7J/7.



LE CROSS JOBOURG

Rencontre avec Cédric de la Brosse, directeur adjoint du CROSS Jobourg

Le CROSS (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage) est un service spécialisé du Secrétariat chargé de la Mer. Il assure la coordination des opérations de sécurité et de surveillance des activités du domaine maritime. Le CROSS Jobourg a été mis en service le 1^{er} juin 1971 afin de préserver le littoral du Cotentin de tout danger.

Le CROSS Jobourg, dirigé par l'administrateur en chef des affaires maritimes Frédéric Garnaud, compte actuellement une cinquantaine de personnes, dont une quarantaine de militaires de la Marine nationale, en charge des opérations, et 11 civils, pour toutes les missions support (techniciens, cuisiniers, secrétaire-comptable).

Il assure au quotidien, 24h/24 et 7j/7, avec une permanence de quinze opérateurs, d'un officier des affaires maritimes et d'un technicien d'astreinte sur site, quatre missions :

- **La recherche et le sauvetage en mer** : réception des alertes, à partir d'une veille radio, téléphonique et satellite permanente et choix et engagement des moyens nautiques, aériens et terrestres nécessaires. Le CROSS assure la direction et la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en mer.
- **La diffusion des renseignements de sécurité maritime** : bulletins météorologiques réguliers ou spéciaux, élaborés par Météo-France, et avis urgents à la navigation en cas de modifications des conditions de navigation pouvant entraîner des dangers.
- **La surveillance de la navigation maritime**
- **La surveillance des pollutions maritimes**

LES SNSM DE LA HAGUE

La SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) est une association dont la principale mission est de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger, en mer et sur les côtes. Son financement repose essentiellement sur les dons du public et les subventions des collectivités et des partenaires privés. Aujourd'hui, 68% des sauvetages en France sont réalisés par la SNSM. Nous comptons 166 stations sur l'ensemble du territoire dont deux dans la Hague : à Goury et à Urville-Nacqueville, soutenues par la commune de La Hague.



© J. M. Rémy Martin



POUR CONTACTER LE CROSS
 PAR TÉLÉPHONE : N° 196 (APPEL GRATUIT)
 PAR RADIO VHF : CANAL 16

Le CROSS exerce toutes ces missions sur l'ensemble de la Manche centrale, de la Baie du Mont Saint-Michel au Cap d'Antifer. Sa zone d'intervention couvre notamment le raz Blanchard, passage situé entre le Cap de la Hague et l'île anglo-normande d'Aurigny, où sévissent les plus puissants courants d'Europe. **Le raz est traversé par un tiers du trafic mondial, soit 60 000 navires par an.** Un réel défi qui demande une attention sans faille au CROSS Jobourg.

Pour assurer sa principale mission, de recherche et sauvetage en mer, le CROSS dispose de différents moyens : les 29 stations SNSM sous sa responsabilité (dont les stations de Goury et Urville-Nacqueville pour le territoire de la Hague), et coopère avec les hélicoptères de l'État affectés au sauvetage, les services de secours à terre (pompiers, SAMU etc), les moyens anglais, et enfin, l'aide des navires présents sur la zone de détresse. L'an passé, **le CROSS Jobourg a coordonné pas moins de 1 298 opérations de sauvetage et**

d'assistance au profit des navires de plaisance (représentants 45% des opérations), **de pêche (25%), de commerce (8%), et des pratiquants de loisirs nautiques (22%).** Plus de la moitié de ces interventions ont été réalisées par la SNSM (59%), 21% par des bateaux privés et 15% par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

JUIN 2023 : LE CROSS FAIT PEAU NEUVE

De mars 2022 à juin 2023, le bâtiment du CROSS Jobourg, construit en 1984, a bénéficié d'une rénovation totale afin de réhabiliter le cadre de vie et de travail de ses salariés : isolation et réfection de la toiture, isolation intérieure, étanchéité des fondations et conversion à la géothermie. Un budget d'environ 5 millions d'euros pour lequel le CROSS a pu profiter du plan France Relance ouvert par le gouvernement. Pour mener ce chantier, le CROSS a choisi de faire travailler une vingtaine d'entreprises locales.

Si la mission première de la SNSM est le sauvetage de la vie humaine, en mer et sur le littoral, son champ d'intervention est bien plus large et inclus également la prévention auprès des usagers et la formation des sauveteurs.

La SNSM dispose d'un siège social à Paris, d'un pôle national de formation, à Saint-Nazaire, et d'un atelier de construction et de réparation des bateaux, à Saint-Malo. **Les 166 stations du territoire, quant à elles, sont toujours composées d'un président, en charge des relations publiques, du bon fonctionnement de la station et de trouver des dons et subventions, d'un trésorier, d'un patron d'embarcation, qui s'assure de la permanence opérationnelle du bateau et de l'équipage minimum pour partir en mer et des sauveteurs. Tous sont bénévoles et en astreinte permanente, 24h/24 et 7J/7.**

Pour être sauveteur dans une SNSM, il est indispensable d'habiter à 5 min en voiture maximum de la station afin de pouvoir intervenir rapidement. Il est également de-

mandé d'avoir un permis mer, un certificat de radio téléphoniste et un brevet de secourisme. Les bénévoles sont ensuite formés au pôle national de formation de la SNSM puis à la station dans laquelle ils sont affectés. Toutes les SNSM sont ensuite dans l'obligation d'organiser un entraînement par mois avec l'ensemble de l'équipage.





LA SNSM de GOURY

Rencontre avec son patron, Yoann Sanson

La station de sauvetage en mer du port de Goury a été créée en 1870 et compte 19 sauveteurs bénévoles permanents. Elle intervient sur un périmètre de 20 nautiques (autrement dit, 40 kilomètres) autour de la station et réalise une vingtaine d'interventions par an. Si la mission première de la SNSM est la sauvegarde de la vie humaine, en réalité, les interventions d'assistance remorquage et de sauvetage des biens sont bien plus fréquentes.

Les incidents sont généralement alertés par les bateaux sinistrés eux-mêmes ou par des témoins. Il existe 2 types d'alertes : l'alerte SAR (Search and Rescue), une alerte de détresse urgente, et l'alerte MAS (Marine

Assistance Service), une alerte d'assistance. Pour les alertes MAS, le CROSS contacte le patron d'embarcation afin d'analyser la situation avant de lancer un appel, par téléphone portable, à l'ensemble de l'équipage, alors que pour les alertes SAR, le CROSS contacte directement les sauveteurs de la station. À la réception de celui-ci, les sauveteurs disposent d'une dizaine de minutes pour rejoindre la station et de 5 minutes pour mettre le canot à l'eau. Pour chaque intervention, Yoann envoie une équipe de 6 à 8 sauveteurs avec un rôle précis : un patron d'embarcation, un mécanicien, un navigateur et des équipiers. **En moyenne, une intervention de sauvetage dure 6h30, elle peut aller de 4h à 15h voir 30h pour les missions les plus importantes.**

UN NOUVEAU CANOT DE SAUVETAGE

La SNSM de Goury possède un canot de sauvetage tous temps. Ce canot, comme son nom l'indique, n'a aucune limite météorologique, il peut effectuer des opérations

de sauvetage dans toutes les conditions, même très difficiles. Insubmersible et auto-redressable, il allie vitesse, stabilité et manœuvrabilité.



LA SNSM d'URVILLE-nacqueville

Rencontre avec son patron, Laurent Travert

À l'origine, la SNSM d'Urville-Nacqueville a été fondée au printemps 1984 pour créer un poste de surveillance de la plage. **C'est à la fin de la saison, en octobre 1984, qu'un groupe de pêcheurs et plaisanciers a décidé de bâtir une station permanente. Aujourd'hui, la station compte une quinzaine de sauveteurs en mer bénévoles permanents.** Pendant la période estivale, le poste de plage est armé par 4 sauveteurs saisonniers employés par la commune de La Hague.



Après 34 ans de loyaux services, le mythique canot de sauvetage de la SNSM Goury, Le Mona Rigolet, désormais usé et dépassé technologiquement, va céder sa place. Après une phase d'essai à Arcachon, le nouveau canot de la station a fait son arrivée au port de Cherbourg le 15 décembre, où il restera 2 ou 3 mois le temps que l'équipage puisse se former et se familiariser avec ce nouvel appareil. Pour pouvoir intervenir en

toute sécurité et avec succès, il est indispensable que les sauveteurs connaissent parfaitement leur bateau, où se trouve le matériel à bord, comment il réagit à la météo etc.

Le nouveau canot, à 2,4 millions d'euros, a été financé à 50% par la SNSM, 25% par la Région Normandie et 25% par le Département de la Manche.

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT INTERIEUR

Après la rénovation totale de la toiture de la station, portée en 2017 par la commune de La Hague, **des travaux d'aménagement de la station et de ses cales d'accès vont être entrepris** afin d'accueillir le nouveau canot de sauvetage et d'améliorer les conditions d'intervention de l'équipage de la SNSM.

Initiée en 2019, cette opération est cofinancée par la SNSM, la commune de La Hague et le Département de la Manche. La commune prend en charge les travaux à l'intérieur de l'abri, incluant notamment l'aménagement d'un accès sécurisé au navire, la création d'espaces pour

l'équipage et la rénovation des portes et des vitrages de la station. **Le 13 septembre dernier, le conseil municipal a validé la poursuite du projet avec l'augmentation de l'enveloppe budgétaire, initialement estimée à 500 000 €. La redéfinition du périmètre des travaux et les coûts supplémentaires portent le montant global de l'opération à 963 180 €.**

Les travaux devraient débuter courant 2024 et durer 8 mois. Durant cette période, pendant laquelle l'abri ne sera pas accessible, le canot de sauvetage de la SNSM de Goury sera en mouillage au Port Racine.

Tout comme la station de Goury, la SNSM d'Urville-Nacqueville intervient sur le sauvetage en mer des bateaux, plongeurs, planchistes, pêcheurs, professionnels de la mer et de tous types d'activités maritimes, sur le secteur de la pointe du nord d'Omonville à la partie est de Cherbourg. En parallèle des sorties d'entraînement, la station réalise entre 15 et 20 interventions de sauvetage par an, principalement pour porter assistance aux bateaux de plaisances, nécessitant quelques fois l'engagement des plongeurs, sur une moyenne d'intervention de 3h à 4h. La station d'Urville-Nacqueville est mise en alerte par le CROSS Jobourg. Le CROSS appelle la station d'Urville-Nacqueville ou celle de Goury selon le périmètre d'intervention et les moyens nécessaires. Le canot de Goury est plus adapté pour assister les bateaux de grande taille alors que le semi-rigide d'Urville a la caractéristique d'être beaucoup plus rapide, pouvant atteindre des vitesses de près de 40 nœuds. Ces deux moyens peuvent donc être complémentaires. Pour une intervention, l'idéal est de partir à 4 ou 5 personnes

avec un patron d'embarcation et des canotiers, mais la station d'Urville-Nacqueville est parfois contrainte de partir en sous-effectif. « *La difficulté est que nous sommes tous bénévoles donc nous avons différentes activités professionnelles à côté. En journée, il peut être difficile de constituer un équipage assez nombreux car les gens travaillent. En novembre, nous avons signé une convention de disponibilité avec l'entreprise Orano afin de pouvoir libérer les sauveteurs lors des interventions, d'autres entreprises de grands groupes et la mairie de La Hague offrent également cette possibilité, mais ce n'est malheureusement pas le cas partout. La solution pourrait être de recruter plus de sauveteurs, mais s'il y a trop de bénévoles, certains risquent de rester sur le sable et cela peut être démotivant. Or, il est essentiel d'avoir une équipe soudée et motivée.* » nous explique Laurent.

Le travail du CROSS Jobourg et des stations de Goury et Urville-Nacqueville est donc complémentaire. « *Nous avons la chance de bénéficier d'une très bonne entente entre les deux stations et le CROSS, c'est un réel atout pour le territoire et le bon déroulement des interventions.* » confie Laurent.



EXERCICE DE SAUVETAGE À URVILLE-NACQUEVILLE

Le 14 avril dernier, le CROSS Jobourg, le service des sports de Normandie (DRAJES), et le Pôle Nautique de la Hague (PNH), en coopération avec la SNSM d'Urville-Nacqueville et les sapeurs-pompiers du SDIS 50, ont organisé un exercice de sauvetage de kitesurf, à la base nautique d'Urville-Nacqueville. Plusieurs pratiquants de kite ont pu participer à cette simulation. Pour cet exercice, le CROSS a établi un scénario le plus

réaliste possible : un témoin à terre signale au CROSS Jobourg par téléphone, via le 196, avoir vu un kitesurfeur en difficulté à environ 500 mètres du rivage. Une belle occasion d'entraîner le CROSS, la SNSM, les pompiers de la Manche et le PNH à travailler ensemble à la recherche d'un ou plusieurs kitesurfeurs, et de sensibiliser les pratiquants.

À DÉCOUVRIR, AU MANOIR DU TOURP

EXPOSITION SUR LES MARINS PÊCHEURS DE LA HAGUE

Du 10 février au 26 mai : « Hommes de mer, portraits de marins-pêcheurs du Cotentin ».

À Omonville-la-Rogue, petit port dans le Cotentin, Jacques et Baptiste représentent deux générations de marins-pêcheurs préservant la tradition d'une pêche traditionnelle respectueuse de la ressource.

Cette exposition retrace leurs parcours, le quotidien de leur métier, leur rapport aux éléments. Ils évoquent leurs doutes, leurs motivations et portent un regard à la fois critique sur les dérives du monde moderne et contemplatif sur la beauté de la nature. Adaptée du film *Inertie* de Nicolas Gayraud, l'exposition prolonge le travail de recherche du réalisateur, en plus d'apporter un regard nouveau sur le métier de marin pêcheur et sur la transformation du littoral du Cotentin.

Pour aller plus loin...

Nuit des musées : Samedi 18 mai 2024, diffusion du film « *Inertie* » et master class du réalisateur Nicolas Gayraud.



© Photo : Nicolas Gayraud
Image tirée du film « *Inertie* »



© Photo : Nicolas Gayraud
Image tirée du film « Inertie »

TÉMOIGNAGE D'UN PÊCHEUR

RENCONTRE AVEC BAPTISTE ANDRÉ

Baptiste André, 38 ans, est un pêcheur professionnel d'Omonville-la-Rogue. Issu d'une famille de pêcheurs, il a baigné dans cette passion dont il a fait son métier dès l'âge de 18 ans. En 15 ans d'expérience, Baptiste a déjà été amené à faire appel au CROSS et à la SNSM. Ces deux services, en lien direct avec les pêcheurs, sont indispensables pour leur travail et leur sécurité.

« J'ai commencé la pêche à l'âge de 13 ans, en m'embarquant avec mon père, pêcheur, et les professionnels d'Omonville le week-end et pendant les vacances scolaires. Je suis ensuite rentré au lycée maritime, en 2001, puis j'ai passé mon brevet de capitaine 200 pour devenir capitaine à la pêche. Cela fait maintenant 15 ans que je travaille à mon compte. Je pêche aux casiers (tourteaux, araignées, homards), aux lignes de traîne (bars, lieu jaune) et aux palangres (congres, requins, raies, bars). Pêcher dans la Hague comporte un avantage considérable qui est également l'une des difficultés majeure du territoire. Ici, le courant en mer est très fort, peu de pêcheurs s'aventurent dans la zone qui reste donc un lieu préservé. Mais ce courant rend aussi la pêche difficile, il faut avoir un bateau bien préparé et être attentive à la météo et aux marées pour pouvoir pêcher en toute sécurité.



© Photo : Nicolas Gayraud
Image tirée du film « Inertie »

Le CROSS Jobourg est essentiel pour les pêcheurs, leur travail et cette sécurité : il nous communique les alertes météos, gère le trafic et il est présent 24h/24 et 7J/7 en cas de problème. En 15 ans de pêche, j'ai déjà été amené à faire appel deux fois au CROSS, qui a déclenché la SNSM pour me remorquer. La première fois était en juillet dernier, suite à une faute d'étourderie où mon casier est venu se bloquer dans l'hélice de mon bateau. La seconde fois était en novembre, en pleine nuit, alors que je m'apprêtais à rentrer au port, mon bateau s'est mis à tourner en rond et j'ai constaté que mon gouvernail avait cassé. Je n'avais jamais eu recours au CROSS et à la SNSM avant l'année dernière car j'avais un catamaran à deux moteurs, lorsque l'un était en panne, je pouvais donc rentrer au port avec le second. Il y a également le fait que, normalement, nous sommes toujours assistés par un collègue en cas de problème. Mais, malheureusement, maintenant nous sommes de moins en moins de pêcheurs, il est donc compliqué de trouver quelqu'un pour se faire remorquer en cas d'avarie et la seule solution est de faire appel au CROSS et à la SNSM. »

Les Actus



CITOYENNETÉ

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Le recensement de la population est un acte civique obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. Il permet d'établir la population officielle de chaque commune et de fournir des informations sur les caractéristiques de cette population (âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement etc). Cela permet aux collectivités de prendre des décisions adaptées et de développer les équipements collectifs et les moyens de transports nécessaires. Cela permet aussi aux entreprises et aux associations du territoire de cibler et répondre aux besoins de la population.

La commune de La Hague est chargée d'organiser le recensement général de ses administrés, sous l'égide de l'INSEE. **Dans les communes de plus de 10 000 habitants, comme La Hague, le recensement a lieu tous les ans, sur un échantillon tiré au sort de 8% de la population différent chaque année. Le recensement**

de la population 2024 se déroulera du 18 janvier au 24 février. Si vous êtes concernés par le recensement cette année, vous serez prévenus par votre mairie, par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

Pour vous recenser, c'est simple et rapide. Rendez-vous sur le site internet : le-recensement-et-moi.fr pour répondre au questionnaire. Le recensement par internet est à privilégier.

Si vous ne pouvez pas le faire en ligne, merci de contacter Mme Wittemberg, coordonnateur communal à la mairie de La Hague, au 02.33.01.53.33, qui vous aidera dans cette démarche. Sinon, l'agent recenseur affecté à votre adresse vous remettra les questionnaires papiers à votre domicile. Vous pourrez convenir d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer ou les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'INSEE.

ESPACE CULTUREL LES SPECTACLES À VENIR

Mercredi 17 janvier à 20h45 / Musique

BERTRAND BELIN ET H-BURNS

En partenariat avec LE CIRCUIT



Bertrand Belin, musicien, auteur, compositeur, écrivain et même acteur, est devenu un artiste aussi singulier qu'indispensable de la scène française avec sa poésie existentialiste jonglant sur le fil entre chanson et littérature.

Pour son septième album, « Tambour Vision », il retrouve son complice de longue date Thibault

Frisoni, lequel s'est investi dans le maniement des synthétiseurs. Un album tout en contrastes, aussi bien sonores que sémantiques. Les boîtes à rythmes nous saisissent, la guitare se fait plus discrète, tandis qu'un mellotron, avec son souffle et ses défauts, se distingue parmi les autres claviers. Antidote idéal à nos angoisses, nos solitudes, mixture hybride de pop francophone incitant à l'ivresse des sens et des luttes, c'est un remède à la banalité actuelle, car refusant toutes contraintes.

Belin, c'est l'élégance à la Bowie, un timbre à la Bashung, un style percussif à la David Byrne. « Tambour Vision », c'est une harmonie obsédante, un phrasé répétitif à l'envi, une tenue jazzy mais résolument pop, synthétique jusqu'à l'économie, tant au niveau sonore que sémantique. Sur scène, le dandy rockeur nous invite à un voyage lancinant et chaloupé, sans coquetterie, où ses talents de comédien se mêlent à son art musical et son écriture ciselée.



Auteur, compositeur, multi-instrumentiste et producteur, H-BURNS confirme, avec talent, l'un des buts premiers (et l'une des grandes vertus) de la musique : parler de soi tout en s'adressant à tous.

À partir de 10 ans

Tarifs : 22 € / 20 € / 18 € / Concert CIRCUIT hors abonnement

Samedi 27 janvier à 19h / Musique

LA NUIT DES CONSERVATOIRES

Par l'École des Arts Vivants



Pour sa deuxième participation à cet événement national, et face au succès rencontré par le projet mené en janvier 2023, l'École des Arts Vivants invite de nouveau les élèves et enseignants du réseau Nord-Cotentin (Cherbourg, Les Pieux, La Hague) à participer à un second projet autour des instruments à cordes. Pas moins d'une soixantaine d'élèves de trois écoles du Nord-Cotentin seront réunis sur scène avec leurs enseignants pour l'interprétation des grands airs classiques et contemporains.

Tout public / Entrée libre sur réservation

Mercredi 14 février à 17h30

Pause-spectacle contemplative et sensible

SOUS L'ARBRE

Par la compagnie À demain mon amour



Sous un arbre que se passe-t-il ? Chacun d'un côté de l'arbre, deux personnages passent un moment dans la nature. Ils ne se connaissent pas mais la rencontre finit par avoir lieu. Dans l'arbre, ils rencontrent des animaux marionnettes, les observent et jouent avec eux. L'arbre, troisième personnage, vit sa vie d'arbre à sa mesure et à son allure, sentant ses branches danser dans le vent et dorer au soleil. La compagnie À demain mon amour, basée depuis janvier à Bayeux, invente des aventures artistiques à l'adresse de tous les publics. Leurs créations s'inscrivent à la croisée de différents langages artistiques, théâtre, mouvement, arts plastiques, parfois purement visuelles et sans paroles, mais aussi s'appuyant fréquemment sur des textes d'auteurs contemporains.

Tout public – petite enfance de 0 à 3 ans / Tarif : 5€



COMMERCE URVILLE-NACQUEVILLE

Bar-Restaurant La Rivière NOUVEAUX PROPRIETAIRES NOUVEAU CONCEPT

Le 23 septembre dernier, Manon Banse et Thibault Godefroy ont rouvert les portes de La Rivière, situé sur la route des Caps, à Urville-Nacqueville, avec un nouveau concept : une partie bar et une ambiance rock.

Damier noir et blanc au sol, banquettes rouges, déco rock : bienvenu dans le nouveau concept Bar-Restaurant La Rivière de Manon et Thibault au style fifties dans une atmosphère rock et conviviale, « comme à la maison ».

Côté bar, ouvert du lundi au samedi à partir de 18h30, de quoi boire et manger tout en s'amusant : cocktails, planches, fléchettes, babyfoot, jeux de cartes, jeux apéro etc. Pour pimenter certains soirs, et favoriser le partage et la convivialité, **Manon et Thibault proposent aussi un karaoké tous les mercredis, des soirées à thèmes et des concerts.** Le couple de mortards aimerait également que La Rivière deviennent un repère pour les bikers qui passent par la route des Caps.

Côté restaurant, ouvert du lundi au vendredi, midi et soir, à la carte, concoctée par Manon : plat du jour, burgers, poissons, viandes, frites, légumes garnis, glaces artisanales et desserts. Ici, les plats sont faits maison, avec des produits de saison et locaux dès que c'est possible. L'objectif ? Une cuisine simple et abordable mais

avec des produits de qualité. **Le jeune couple propose également la privatisation du restaurant pour les événements.**

Manon 27 ans, originaire de La Haye-du-Puits, a travaillé dans l'agriculture avant de rejoindre la restauration, au Ranch du Rozel. Thibault, 29 ans, originaire des Pieux, a été menuisier puis plaquiste-jointeur à son compte. Thibault a toujours eu en tête l'idée d'ouvrir un bar. Après avoir partagé son projet avec Manon, ils décident de franchir le cap et partent à la recherche d'une affaire à vendre. C'est par hasard qu'ils trouvent La Rivière, en janvier 2023. Ils tombent sous le charme, et réalisent leur rêve en devenant propriétaires le 1^{er} août. **Le 23 juin, après quelques travaux et avoir passé les formations et licences nécessaires, ils ont ouvert les portes de leur nouveau joyau.**

9 La Rivière à Urville
02 33 78 98 76
Facebook : @La Rivière bar-restaurant
Instagram : @la_riviere_auk



COMMERCE SAINT-GERMAIN-DES-VAUX

Bar-Épicerie-Restaurant

Le Racine

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

Axel Pain tenait à conserver ce petit bar-épicerie-restaurant du village, au cœur de Saint-Germain-des-Vaux, pour lequel il a eu un réel coup de cœur. Pour le plus grand bonheur des habitants, le 12 septembre, il succède à Agathe et Tristan de Toustain, et rouvre les volets du Racine.

Suite à un CAP hôtel-café-restaurant en apprentissage aux Tamarins, à Vauville, et plusieurs saisons entre Le Ranch, au Rozel, et Courchevel, à tout juste 19 ans, Axel, originaire de Flottemanville-Hague, reprend les rênes du Racine. « Avoir mon affaire était dans mes projets, mais ce n'était pas du tout prévu pour maintenant. Je suis rentré de Courchevel, j'ai découvert que le Racine était à vendre, je l'ai visité, j'ai eu un coup de cœur, et j'ai décidé de me lancer. »

Le 12 septembre, Axel ouvre les parties bar et épicerie de ce lieu emblématique de Saint-Germain-des-Vaux. « L'épicerie est une épicerie de proximité et de dépannage avec des produits, au maximum locaux, de tous les jours : fruits, légumes, fromages, pain frais etc. Le bar est un lieu de rencontre et de vie pour les gens du village, c'est un bar de campagne où les gens se rencontrent. Le Racine est le seul bar-épicerie de Saint-Germain-des-Vaux, il était important de le garder ouvert. L'objectif est de faire vivre et de redynamiser le territoire, que les locaux puissent avoir un endroit où se retrouver, manger et boire un verre. »

Après avoir trouvé son cuisinier, Mathieu, Axel a également de nouveau ouvert les portes du restaurant du Racine, fermé depuis 2019. La carte, pensée et réalisée par Mathieu et Axel, propose une cuisine de type brasserie entièrement faite maison avec pizzas au feu de bois, burgers, viande du boucher, salades et desserts. « Il existe déjà beaucoup de très bons restaurants, le but était de proposer quelque chose de différent : une cuisine simple, rapide et plus abordable. » Et pour ceux qui souhaiteraient déguster les plats de Mathieu tranquillement chez eux ou au bord de la plage, le Racine propose aussi pizzas, burgers et frites à emporter.

11 rue du Haut à Saint-Germain-des-Vaux
02 33 03 91 63
Facebook : @Le Racine
Instagram : @leracin_e

SOPHROLOGIE

UN NOUVEAU CABINET DANS LA HAGUE

Delphine Bénard, sophrologue certifiée, a ouvert son cabinet de sophrologie, en avril dernier, à Acqueville. Son rôle ? Accompagner les personnes vers une vie plus épanouie en les aidant à résoudre leurs problématiques et à mieux vivre leurs émotions et les aléas de la vie au quotidien.

Auparavant conseillère à l'emploi, Delphine a toujours travaillé dans l'accompagnement et l'aide d'autrui. Lorsqu'elle a souhaité se lancer à son compte, c'est alors tout naturellement qu'elle s'est tournée vers la sophrologie, afin d'aider les personnes dans des problématiques plus personnelles. Pourquoi cette pratique plutôt qu'une autre ? La sophrologie mobilise, entre autres, des exercices de méditation et de respiration contrôlée que Delphine pratiquait déjà au quotidien.

La sophrologie est une technique psychocorporelle qui consiste à réaliser des exercices de relaxation profonde, de respirations contrôlées et de détente musculaire, afin d'atteindre un état dit « sophro-liminal », soit un état de conscience modifié, correspondant à l'état de détente absolue, juste avant l'endormissement. C'est dans cet état de relaxation profonde, que la praticienne peut réaliser son travail de visualisation positive afin d'évacuer tout le négatif et d'imprégner uniquement de positif l'accompagné. Cette technique permet d'accompagner les personnes vers le mieux-être, d'améliorer leur quotidien en les aidant à résoudre des problématiques de stress, de trouble du sommeil, de deuil, de séparation, de tristesse chronique, de phobie, d'addiction, de trouble des comportements alimentaires etc.

La première séance dure 1h30. Elle commence par un temps d'échanges permettant à Delphine d'apprendre à connaître l'accompagné, ses problématiques, son état de santé général, son positif et sur quoi elle peut travailler. Suite à cela, **elle établit un protocole personnalisé selon les problématiques et les ressources de chacun. Les séances suivantes durent environ 1h** et se construisent toujours autour d'un premier temps d'échanges, pour faire le point avec la personne, d'exercices de relaxation musculaire et de visualisation positive et d'un débriefing de la séance. Douce et bienveillante, Delphine s'assure toujours que les séances se déroulent dans le bien-être. **Un accompagnement nécessite en moyenne 8 à 12 séances. Delphine s'adresse à tous, à partir de 6 ans, à son cabinet ou à domicile si nécessaire.**



45 route des Héleines à Acqueville
06 58 15 80 97
delphine.benard.sophrologie@gmail.com
www.medoucine.com
Facebook et Instagram : @Delphine Bénard Sophrologie

Pour le prochain numéro, enregistrez vos événements des mois de mars/avril sur le site lahague.fr rubrique **ON SORT** avant le **7 janvier 2024**

On Sort !

L'AGENDA
DES SORTIES

Plus d'infos sur LAHAGUE.FR rubrique **ON SORT**



Consulter l'agenda des manifestations en ligne, proposer un événement ...

LE «ON SORT» EN UN CLIC !

lahague.fr rubrique **on sort**



Le coup de cœur de... LUCIEN HERLAND

Lucien Herland, 12 ans, est en 5ème au collège Le Hage Dike, à Beaumont-Hague, et vit à Vauville. Ce passionné et petit prodige de skate a été sacré champion d'Europe des 11-13 ans au Teenage Riot, aux Pays-Bas, en septembre dernier. Il nous a livré trois de ses coups de cœur : un spot de skate, un sport et une série.

UN SPOT DE SKATE... LE PALAIS DE TOKYO

« J'adore pratiquer du street au Palais de Tokyo, à Paris, où j'ai déjà eu l'occasion de me rendre deux fois. J'aime beaucoup cet endroit car le sol est en marbre, c'est agréable à skater, et il y a beaucoup de modules intéressants, dont les nombreuses marches du Palais. C'est le lieu où la plupart des skateurs de Paris se retrouvent, il y a beaucoup de niveau. Et évidemment, j'aime cet endroit car c'est un très beau spot avec vue sur la Tour Eiffel, des plans d'eau etc, cela fait de belles vidéos. Sinon, j'aime aussi beaucoup skater au skatepark extérieur, dédié au street, des Chartrons, à Bordeaux, où je vais régulièrement. C'est un skatepark très grand et complet, il y a tous les modules nécessaires. »

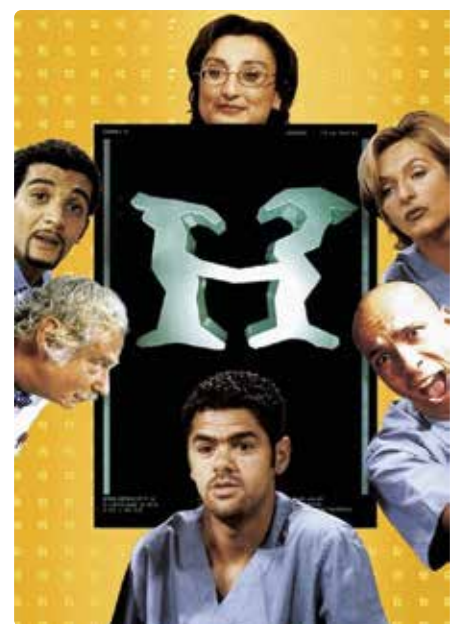
UN SPORT... LE SURF

« Je pratique le surf depuis maintenant 7 ans. J'ai commencé grâce à mon père et mes frère et sœur, qui surfaient régulièrement. J'ai été au club de surf de Siouville durant 6 ans pendant lesquelles j'ai participé à quelques compétitions. J'ai été champion de Normandie en 2022, j'ai également fait plusieurs fois les GromSearch, des compétitions Rip Curl dans le sud-ouest, et des coupes de France, où j'ai terminé dans le classement des 10 premiers français, en benjamin. Aujourd'hui, je continue toujours le surf mais j'en pratique moins souvent depuis que je me suis vraiment mis au skate, que je favorise. L'endroit où j'ai préféré surfer est en Martinique, mais j'aime aussi beaucoup surfer au Rozel, il y a de très belles vagues. »

UNE SÉRIE... H

H est une série télévisée française de comédie de situation. Dans un hôpital de banlieue parisienne, trois employés, Jamel, standarditise, Aymé, infirmier, et Sabri, le brancardier, entretiennent une ambiance farfelue, entre gaffes, fautes professionnelles et plaisanteries de mauvais goût. Les trois collègues côtoient également Béatrice, médecin, Clara, infirmière et Maximilien, chirurgien. Jamel invente constamment des mensonges pour ne pas travailler, Aymé comptabilise les conquêtes amoureuses et Sabri, lui, accumule les maladroites.

« J'ai connu cette série par mon père qui la regardait. J'ai visionné toutes les saisons plusieurs fois avec mes amis, je connais toutes les références. J'aime beaucoup cette série car elle est drôle et elle réunit tous mes acteurs préférés. »





Parce que consommer des produits de saison c'est encourager les circuits courts, protéger l'environnement et profiter de tous les bienfaits nutritionnels, nous donnons la parole dans cette rubrique à un restaurateur local qui nous prodigue ses bons conseils.

Dans l'assiette de...

HENDRIK JANSEN VAN DER SLIGTE,
chef du restaurant Le Landemer.

Le Landemer est un restaurant gastronomique, sur les hauteurs d'Urville-Nacqueville, avec vue imprenable sur la mer. Le chef hollandais, Hendrik Jansen Van Der Sligte, est aux commandes de ce joyau depuis 2018. Ici, pas de menu prédéfini, choisissez simplement la formule qui vous convient, parmi trois menus en 4, 6 ou 8 chapitres, et laissez-vous surprendre par les saveurs cuisinées, revisitées et magnifiées par ce grand chef. Dans ce restaurant, qui met un point d'honneur sur le local, tout ce que vous découvrirez au long de votre repas a été élevé, a poussé et a été produit en Normandie.



En cuisine ! La recette du chef

MOUSSE DE CAMEMBERT ET PURÉE D'OIGNONS CARAMELISÉS

Pour 8 personnes :

- 1 camembert
- 250g de crème
- 75g de lait entier
- 50g de beurre
- 2 oignons
- Piment
- Vinaigre de cidre
- Sel

La veille, couper un demi camembert en morceaux. Les mettre dans une casserole avec le lait, la crème, 2 pincées de sel et une pincée de piment. Faire bouillir, puis filmer et laisser infuser 30 min. Mixer, passer au chinois, verser dans le siphon et secouer. Mettre le siphon au frais toute la nuit.

Éplucher et émincer les oignons le plus fin possible. Caraméliser avec le beurre. Une fois bien caramélisé, déglacer avec le vinaigre et mixer avec le sel. Réserver au frais.



Dresser :

Mettre une cuillère de purée au fond d'une assiette ou bol, ajouter un morceau de camembert restant et, dessus, ajouter la mousse de camembert au siphon. Décorer de tuiles de pain ou noisettes. Vous pouvez également utiliser des légumes crus, carottes, radis ou des herbes pour décorer la mousse de camembert. Accompagner d'un cidre sec et normand.

LE LANDEMER
2 rue des Douanes
Urville-Nacqueville
02 33 04 05 10
www.le-landemer.com




@Le Landemer Hôtel Restaurant



@hotelrestaurantlelandemer

Les trésors de La Hague...

LES MURETS EN PIERRE SÈCHE DE LA HAGUE



Les murets en pierre sèche sont l'une des caractéristiques de la Hague. Véritable atout, cette pratique ancienne sur le territoire permet de délimiter, soutenir et protéger les parcelles. Leur préservation s'inscrit dans la politique de développement durable menée par la commune : la sensibilisation à l'utilisation durable d'une ressource naturelle locale et la transmission de savoir-faire. Des enjeux auxquels visent également à répondre l'Opération Grand Site et le Géoparc. L'objectif pour le Grand Site est en effet de préserver ce patrimoine reconnu et protégé, tout en maintenant une activité agricole attractive et viable. Cela permettra de maintenir demain un paysage qui traduise un usage d'aujourd'hui, donne lecture de l'héritage du passé et garantisse un meilleur entretien et donc une durabilité aux murets en pierre sèche.

UNE TECHNIQUE DURABLE

Construits par un assemblage de pierres posées sans liant, les murets en pierres sèches remplissent de nombreuses fonctions environnementales, paysagères, patrimoniales et économiques :

- **Une prévention contre le ruissellement et l'érosion**

Les murets en pierre sèche retiennent la terre, la poussée des terrains et empêchent, ainsi, l'érosion des sols. Ils permettent également de réduire la vitesse des écoulements des eaux et de limiter leur force destructrice. Le mur laisse filtrer l'eau et évite que la terre soit érodée par le ruissellement des eaux.

- **Un biotope pour les espèces végétales et animales**

Les murets en pierre sèche offrent un biotope idéal pour de nombreuses espèces animales et végétales. Colonisés par les lichens, mousses, plantes grasses ou à fleurs, les murets en pierre sèche abritent également de nombreuses espèces animales telles que les chauves-souris, hérissons, chouettes, fourmis, punaises écuyères, cloportes, araignées, papillons, guêpes, musaraignes et lézards qui profitent des avantages de ces abris. Le développement d'une telle diversité végétale et animale favorise la fertilité des sols et l'équilibre biologique, et crée, ainsi, un écosystème propice à l'agriculture.

- **Une valeur patrimoniale**

Les murets en pierre sèche sont ancrés dans le paysage. Ils font la spécificité et l'identité du territoire. Édifiés avec des pierres locales et une même technique d'assemblage, ils génèrent, de fait, une unité et une cohérence dans la composition générale.

- **Un coût compétitif**

Les murets en pierre sèche sont plus économiques que la construction d'autres murets dits « classiques », en ciment, par exemple. De plus, lors de la réalisation de murets en pierre sèche, il est également possible, dans certains cas, de bénéficier d'incitations fiscales par le biais de la fondation du patrimoine.

- **Un bilan carbone réduit**

La matière première utilisée pour la construction des murets en pierre sèche, soit la pierre, a la particularité d'être une matière naturelle et majoritairement locale. Ainsi, travailler avec des matériaux locaux permet d'éviter les importations et les transports, lourds en empreinte carbone. Par ailleurs, en l'absence de liant entre les pierres, ces dernières peuvent être réutilisées ou réaffectées à d'autres usages à l'infini, ne créant aucun déchet superflu.

- **Une solidité éprouvée**

Un mur en pierre sèche, construit selon les règles de l'art, présente une résistance mécanique comparable à celle d'un mur en béton.

Économique et écologique, la pierre sèche est une technique durable par excellence !



UN SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

La technique des murets en pierre sèche est fiable uniquement lorsqu'elle est parfaitement maîtrisée et mise en œuvre dans les règles de l'art. L'art de la construction en pierre sèche correspond au savoir-faire associé à la réalisation de murets, en empilant les pierres les unes aux autres, sans utiliser d'autres matériaux. La construction de mur en pierre sèche ne s'invente pas, elle se transmet. Les connaissances et savoir-faire en pierre sèche sont des éléments importants dans l'artisanat rural, elles résultent d'une technique ancestrale. Le métier très spécialisé de bâtisseur, ou murailler, valorise autant celui qui le pratique que le territoire sur lequel il travaille. En effet, ce métier à la dimension humaine, locale et non industrialisable est souvent pratiqué dans des environnements remarquables.

Aujourd'hui, grâce au travail de Claire Cornu, co-fondatrice et membre d'honneur de la fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS), il existe désormais un « Guide de bonnes pratiques

de construction de murs de soutènement en pierre sèche ». Ce guide a été réalisé avec la coopération de plusieurs acteurs, chercheurs et muraillers, qui ont réuni leurs compétences et confronté leurs pratiques à des tests scientifiques pour apporter la preuve de la fiabilité de ces maçonneries et de leur dépendance à une rigueur de mise en œuvre et au savoir-faire bien spécifique de murailler.

Aujourd'hui, la pierre sèche et le savoir-faire de murailler bénéficient d'une reconnaissance internationale. Le travail de Claire Cornu et la réalisation de ce guide ont abouti à la création de diplômes, reconnus nationalement, par un Certificat de qualification professionnelle, à la reconnaissance du métier de murailler comme métier d'art rare par le Ministère de la Culture, à l'inscription de « l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et techniques » à l'UNESCO, et enfin, à l'inscription des valeurs de ces murs auprès de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage.

Ambassadeur

PORTRAIT DE CELLES ET CEUX QUI FONT VIVRE LE TERRITOIRE



MARCEAU MARGRIN

VICE-CHAMPION DE FRANCE DE MOTO VITESSE

Marceau Margrin, 10 ans, est en CM2 à Beaumont-Hague. Passionné de moto, il pratique la moto vitesse depuis maintenant plus de 6 ans. Malgré son très jeune âge, Marceau détient déjà un beau palmarès et accumule les titres. Dernier en date, remporté l'an passé, celui de vice-champion de France.

Quand as-tu commencé la moto vitesse ?

« J'ai commencé la moto à l'âge de 3 ans et demi. Depuis tout petit, j'ai toujours été sur un deux roues, sur le petit scooter de ma grande sœur puis sur un vélo. Chez mes grands-parents, il y avait un Piwi, une mini moto pour enfant, qui appartenait à mon père. Dès que je passais devant, je demandais à mes parents de monter dessus. Mon père m'a dit que je pourrai en faire seulement quand je toucherai les pieds par terre. À 3 ans et demi, j'ai enfin pu l'essayer et depuis, je ne me suis jamais arrêté. Au début, je voulais plutôt faire du motocross. **Comme les clubs étaient trop loin de chez nous, à mes 6 ans, l'âge minimum pour faire de la moto, mes parents m'ont inscrit à la piste du Hague Racing Club Juniors (HRCJ) de Gréville-Hague, et j'ai découvert la moto vitesse qui est devenue une passion.** J'ai ensuite découvert Fabio Quartararo, un pilote de moto vitesse français de 24 ans que j'admire beaucoup. Il a été champion du monde il y a 2 ans. J'ai eu la chance de le rencontrer cette année, au grand prix du Mans, parce que j'ai fait une démonstration avec mon école de pilotage. Après le show, Fabio est venu à notre rencontre pour faire des photos et discuter. J'espère, un jour, devenir comme lui. »

Comment se passe tes entraînements ?

« Je m'entraîne au Hague Racing Club Juniors, à Gréville-Hague, 1 à 3 fois par semaine. J'ai un cours d'1h tous les samedis matin et je viens m'entraîner lorsque c'est possible le lundi et le vendredi. Quand la piste du HRCJ est fermée, entre décembre et février par exemple, je m'entraîne également sur la piste de Lessay. Le HRCJ est tenu par une équipe de bénévoles, d'anciens pilotes amateurs. Mais, avec mon niveau actuel et mes ambitions cela n'était plus suffisant. Nous avons donc dû trouver une nouvelle école de pilotage et un coach. J'ai donc également intégré l'école de Blois, envie2rouler, où je vais deux fois par mois et pendant la moitié des vacances scolaires. En dehors de ces entraînements sur piste, je fais également des entraînements de motocross. Cela permet d'affiner mes techniques en moto vitesse et d'être plus performant. **Au total, je possède trois motos : une pour les entraînements sur piste, une pour le motocross et une pour les courses.** »



À quelles compétitions as-tu déjà participé ?

« J'ai commencé les compétitions dès mes débuts sur piste. La première année, à 6 ans, j'ai remporté le championnat de Normandie en Pre-MiniGP. L'année suivante, à 7 ans, j'ai gagné le MiniGP Normandie en catégorie 110 cm³. Ensuite, à 8 ans, j'ai été champion de Normandie, champion du Grand Ouest et vice-champion de France, toujours en catégorie 110 m³. À 9 ans, j'ai fait mes premières compétitions en catégorie 160 cm³ et je suis arrivé 3^e de Normandie et 6^e France. Et pour finir, cette année, j'ai été titré champion de Normandie et vice-champion de France. Les compétitions se déroulent entre mars et mi-octobre, nous venons tout juste de terminer la saison. Maintenant, je vais commencer à m'entraîner pour la prochaine compétition que je vise en 2024 : Le World Series, le championnat du monde de moto vitesse. C'est la première fois que je tente cette compétition. Dans un premier temps, tout au long de la saison, il y aura plusieurs courses en France. L'objectif est de remporter une World Séries, c'est-à-dire d'arriver champion ou vice-champion de France, car seulement les deux premiers de chaque pays se rencontrent pour la finale du championnat du monde, en Espagne. Cette année, je vais uniquement me concentrer sur cette course. **Pour pouvoir participer à toutes ces compétitions, j'ai besoin de partenaires, pour financer la moto, les pièces, la mécanique, les équipements et surtout les compétitions et les déplacements. Un championnat représente 12 courses, organisées en 6 dates, donc 6 déplacements dans toute la France.** Lorsque je fais le championnat de Normandie et de France, par exemple, cela fait un total de 12 déplacements à travers la France sur la saison. Cela repré-

sente un très gros budget. Aujourd'hui, une trentaine de partenaires me soutiennent, mais c'est à peine suffisant. Je suis donc toujours à la recherche de nouveaux partenaires pour me suivre dans ma prochaine aventure : le championnat du monde. »

Envisages-tu de faire de la moto vitesse ton métier ?

« Oui, j'aimerais devenir pilote professionnel. C'est aussi pour cette raison que j'ai intégré une grande école nationale de pilotage de moto, envie2rouler, à Blois. Là-bas, je suis coaché par Guillaume Antiga, un pilote français qui participe aux championnats espagnols. Il existe beaucoup d'écoles de pilotage et de coachs mais nous avons choisi cette école car j'ai eu l'occasion de rencontrer Guillaume et nous nous sommes tout de suite très bien entendus. Je lui ai demandé s'il pouvait me coacher et il a accepté. Aujourd'hui il me coache et me suit dans toutes mes courses. Il y a deux étapes pour devenir pilote professionnel : le passage pour être professionnel, qui peut se faire à partir de 13/14 ans et le passage pour être rémunéré, et là, c'est plus compliqué. Mon projet c'est de rester encore une année en 160 cm³, de passer en Moto5 250 cm³ l'année suivante puis en pré-Moto3, la succursale de la MotoGP. Et ensuite, si tout va bien, je pourrais être découvert. »

Soutenez, et retrouvez toute l'actualité de ce petit champion de moto vitesse sur son site internet : 22marceau.wordpress.com.



TRIBUNES

Les propos des tribunes sont publiés sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (Loi sur la démocratie de proximité du 27/02/2002)

> HAG' AVENIR

La taxe des ordures ménagères sera désormais réglée directement par les Haguais. Cette taxe était payée précédemment directement par le budget communal. Aux dires de Mme le Maire, cette action serait une demande de monsieur le Préfet qui ferait référence à un texte de loi.

Lors du dernier conseil municipal, les groupes d'opposition ont demandé que leur soit fourni le texte de loi afin de vérifier la véracité des propos tenus. À ce jour rien ne nous est parvenu. Pourquoi ? Plusieurs questions restent en suspens :

Pourquoi appliquer cette réforme maintenant ?

Depuis 2020, de nombreuses dépenses ont été engagées, l'augmentation du coût des projets n'a pas été maîtrisée, bien au contraire. La réduction des effectifs communaux promise et souhaitée suite à l'audit financier n'a pas commencé, c'est plutôt l'inverse qui se produit. Alors, est-ce que ce n'est pas un moyen détourné pour augmenter le Budget 2024 d'une somme très importante, 1 600 000 €, environ, on peut s'interroger.

Maintenant, après la réforme de la TOM, parlons un peu de l'eau.

> NOUVELLE HAGUE

Avant toute chose notre équipe, avec le retard que nous impose l'écriture de notre tribune (20/11), tenions à adresser à vous toutes et tous une excellente année 2024 remplie de bonheur et de santé !

Vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement a décidé l'implantation d'une ferme pilote de 7 hydroliennes au large de Goury (3 km) sur une surface de 1,5 km² à environ 30 mètres de profondeur. La mise en service est prévue pour 2025.

Nous sommes favorables aux énergies renouvelables, mais nous nous posons quelques questions :

- Nous savons que les hydroliennes créent des zones de turbulences qui impactent les courants, la trajectoire des rejets de la canalisation d'ORANO pourrait-elle changer et arriver en direct sur nos plages ?
- Les impacts électromagnétiques sont mal connus et le type de câble utilisé (blindé et enterré) ainsi que la sortie sur la plage d'Écalgrain nous posent question. Pourquoi un atterrissage vers la centrale de Flamanville n'a pas été étudié ?
- La peinture antifouling est particulièrement nocive pour la faune et la flore, les nuisances ont-elles été quantifiées ?

En France, la gestion de l'eau se fait avec de multiples partenaires, notamment l'État, par l'agence de l'eau « Seine Normandie » avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, les communes et les agglomérations. Cette compétence est maintenant exercée sur notre territoire par la communauté d'agglomération du Cotentin, elle gère le traitement et la distribution de l'eau potable.

Avant, chaque commune avait sa manière de gérer le traitement et la distribution des eaux, le prix peut varier du simple au double sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

La CAC a commencé l'harmonisation de ses compétences, doit-on envisager qu'un des prochains sujets sera l'eau ? Pourquoi pas, mais il faudra connaître le prix du mètre cube. En effet, pour certains des Haguais la note pourrait être salée. Le groupe Hag'avenir sera vigilant et vous tiendra informé des suites que Mme le Maire voudra bien nous communiquer.

Malgré les incertitudes qui pèsent sur le quotidien des Haguais, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024, pour vous et ceux qui vous sont chers.

Le groupe Hag'avenir
hag.avenir@gmail.com

- Aujourd'hui, il s'agit d'une ferme pilote, mais l'objectif est bien entendu de basculer vers l'exploitation d'une ferme qui comprendrait 200 machines. Il ne sera plus question d'envisager la pêche sur la zone et l'atterrissage pourrait-il se faire toujours en sous terrain ! Le sujet n'a pas été clairement abordé. Est-il imaginable de voir pousser des pylônes à partir de la baie d'Écalgrain pour traverser toute notre commune ?

Les populations à proximité pourraient alors être confrontées aux mêmes nuisances que celles qui se trouvent aujourd'hui sous les couloirs de lignes d'EDF au départ de Flamanville. En plus de la nuisance visuelle, il y aurait celle des ondes électromagnétiques.

Des procès ont eu lieu avec pour conséquence la reconstruction d'une stabulation aux frais de EDF pour permettre à l'agriculteur de poursuivre sa production laitière...

Certes, nous avons besoin d'électricité mais la Hague va-t-elle une nouvelle fois être sacrifiée au bénéfice de l'intérêt commun. Des compensations tarifaires pour l'électricité pourraient-elles voir le jour pour les habitants de la Hague ?

Jean-Marc FRIGOUT et l'équipe Nouvelle Hague

> LA HAGUE ENSEMBLE

Notre groupe vous présente ses meilleurs vœux pour une année 2024 qui sera, nous le souhaitons, pleine d'émotion, de partage, de convivialité et d'épanouissement pour tous.

Un épanouissement qui passe bien sûr par les loisirs, la culture, le sport... Dans ce domaine, la municipalité avance avec des objectifs clairs, notamment pour les équipements dédiés. Ils sont fixés en suivant une méthode développée par Manuela Mahier dans toute l'action communale. Elle prend en compte les besoins exprimés par les acteurs impliqués, tout en partageant avec eux la nécessité d'allier cohérence et équité territoriale, ainsi que de se projeter pour garantir maîtrise des coûts et capacité de gestion dans la durée.

Ainsi, après une phase de diagnostic très poussée de l'existant menée par les services municipaux, **c'est un véritable schéma directeur de construction, réhabilitation et aménagement des équipements sportifs pour les 10 ans à venir qui est maintenant élaboré.**

Il permet d'enclencher des actions et projets raisonnés, utiles pour la vitalité du secteur sportif et le bien-être de ses nombreux usagers, à un rythme cadencé et restant modulable en fonction des moyens dédiés disponibles.

Dans ce cadre ont été approuvées fin 2023 la réhabilitation de la salle d'escalade ainsi que celle du sol sportif de la halle des sports à Beaumont. Les activités scolaires et extrascolaires tout autant que celle du club sportif de handball usager pourront désormais y avoir lieu dans les meilleures conditions.

C'est aussi en suivant les orientations de ce schéma directeur que vont être lancées en 2024 les études pour aboutir à ce que le monde associatif et scolaire de Beaumont retrouve un complexe sportif digne de ce nom. Projet soutenu par notre équipe, il ne verra pas le jour avant la fin du mandat compte tenu des délais de conception et de réalisation, mais il sera prêt pour être démarré.

Dans ce champ d'action du sport, comme dans les autres, **il s'agit d'une politique de programmation dans la durée d'actions réfléchies** et nous l'approuvons. Suffisamment souple pour intégrer des besoins naissants et tenant compte de la réalité dans laquelle la commune se trouve, elle est cadrante, rassurante pour l'avenir et chacun peut s'y retrouver. C'est en tout cas pour nous la seule viable. **Elle est l'émanation d'un projet réaliste avancé dès le départ qui est en train de porter ses fruits.**

**Le groupe de la majorité
La Hague ensemble**



Suivez-nous sur notre compte Instagram
@lahague_officiel



Goury



GÉOPARC LA HAGUE

L'expression d'un territoire

Exposition autour du film *Inertie* réalisé par Nicolas Gayraud

Au TOURP Maison de la Hague

À Omonville-la-Rogue, de février à mai 2024

Hommes de mer

PORTRAITS DE
MARINS-PÊCHEURS
DU COTENTIN

letourp.com

 Conservatoire du
littoral